



CAMEROON INCLUSIVE  
AND RESILIENT CITIES  
DEVELOPMENT PROJECT



PROJET DE DÉVELOPPEMENT  
DES VILLES INCLUSIVES  
ET RÉSILIENTES



LA BANQUE MONDIALE  
IBRD • IDA

**CELLULE DE COORDINATION DU PROJET**

DECISION N° 00509/2023 /D/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/ARDMU/10-2023  
DU 4 DEC 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE APRES DEMANDE DE  
PROPOSITIONS DP N°009/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/07-2022 DU 15/07/2022 PORTANT RECRUTEMENT  
D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES MARCHES ET POLES  
COMMERCIAUX DE LA VILLE DE YAOUNDE.

**FINANCEMENT : Banque mondiale (IDA)**

**LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,**

- Vu La constitution de la République du Cameroun ;
- Vu L'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA) ;
- Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
- Vu la loi de finance n°2021/026 du 16/12/2021 portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI de la 30/12/2021 portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;
- Vu L'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;
- Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu La décision n°00001/D/MINHDU/SG/PDVIR/RPM/ARPM DU 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;
- Vu Le Procès-Verbal de l'examen du rapport de préqualification et du projet de DP en date du 26/04/2022 ;
- Vu La Demande de Proposition DP N°009/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/07-2022 en date du 15/07/2022 ;
- Vu Le procès-verbal de la CSPM d'ouverture des propositions techniques en date du 25/08/2022
- Vu Le procès-verbal de la CSPM de validation du rapport d'analyse des propositions techniques 07/09/2022 ;
- Vu Le procès-verbal d'ouvertures des offres financières en date du 25 octobre 2022 ;
- Vu Le procès-verbal de la CSPM d'analyse et de validation du rapport combiné en date du 08 novembre 2022 ;
- Vu Le Procès-verbal de négociation du contrat du 30 novembre 2022.
- Vu Le Procès-verbal de validation de la décision d'attribution de la CCCM-SPI en date du 25 janvier 2023

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**- Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du contrat relatif à la Demande de Proposition Complète susmentionnée :


Soumissionnaire	Montants	Délai D'exécution
<b>HTR CAM ( HUMAN TECHNOLOGY RESSOURCES)</b> BP: 4013 Yaoundé Tel: 222 20 28 86/ 677587703 Email : htrgn@yahoo.fr/bleriot2a@yahoo.fr	92 116 056 FCFA Hors Toutes Taxes, soit 109 848 397 (cent neuf millions huit cent quarante-huit mille trois cent quatre-vingt-dix-sept) FCFA TTC.	sept (07) mois

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera /

Yaoundé, le 04 DEC 2023

**Ampliations :**

- SOPECAM ;
- ARMP ;
- MINMAP ;
- CCP/PDVIR ;
- CSPM/PDVIR ;
- CCCM-SPI
- HTR CAM

Le Ministre  
  
LE MINISTRE  
THE MINISTER  
MINISTRE OF Housing and Urban Development and  
LE MINISTRE DE L'HABITAT, ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

*Courtès née Ketcha Celestine*